



CONSEIL SYNDICAL REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU : 26 JUIN 2017

Référence du service : Election-PG/PL/VM-06d	Objet de la délibération : ELECTION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DE LA CAMARGUE GARDOISE
<u>Etaient présents(es) (20)</u>	
Philippe GRAS, <i>Président</i> André BRUNDU, Bernard CLEMENT, Jean-Jacques GRANAT, Jean-François LAURENT, <i>Vice-Président(e)s présent(e)s</i> Vincent ALLIER, Nadine ANDREO, Laurent BURGOA, Marianne CREPIN, Marie-Reine DELBOS, Gilles DONADA, Alex DUMAGEL, Jean-Baptiste ESTEVE, Michel FEBRER, Vivian MAYOR, Maurice MOURET, Murielle NEPOTY, Thierry PESENTI, Jacky REY, Olivier RIGAL, <i>Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent (e)s</i>	
<u>Etaient représentés(ées) (8 pouvoirs)</u>	
René BALANA, donne pouvoir à Jean-Baptiste ESTEVE ; Maryan BONNET donne pouvoir à Jean-François LAURENT ; Pilar CHALEYSSIN, donne pouvoir à Jacky REY ; Marc FOUCON donne pouvoir à Philippe GRAS ; Bernadette POHER donne pouvoir à Michel FEBRER ; Jacky RAYMOND donne pouvoir à Vincent ALLIER ; Catherine ROCCO donne pouvoir à Jean-Jacques GRANAT ; Pierre MAUMEJEAN donne pouvoir à Marielle NEPOTY.	
<u>Etaient excusés(ées), absents(es) (60)</u>	
Pierre GAFFARD-LAMBOND, Juan MARTINEZ, Laurent PELISSIER, Gaëtan PREVOTEAU, Fabienne RICHARD, <i>Vice-Président(e)s absent(e)s</i> William AIRAL, Marie-Paule ARMAND, Joseph ARTAL, Sonia AUBRY, Jean-Pierre BONDOR, Jacques BONHOMME, Sylvie COMPEYRON, Ivan COUDERC, Robert CRAUSTE, Nathalie CREPIN, Jean-Paul CUBILIER, Alain DALMAS, Jean DENAT, Jean-Luc DESCLOUX, Alain DUPONT, Arthur EDWARDS, Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Richard FLANDIN, Marilyne FOULLON, Philippe FOURNIER-LEVEL, Jean-Pierre FUSTER, Michel GABACH, Maurice GAILLARD, Gérard GIRE, Pascal GOURDEL, Théos GRANCHI, Robert HEBRARD, Michaël MANEN, Marie-Françoise MAQUART, Antoine MARCOS, Guy MAROTTE, Pierre MARTINEZ, Jean-Claude MAZAUDIER, Michel MISSOT, Olivier PENIN, Nicole PERRAU, Corine PONCE-CASANOVA, Bernard PRADIER, Thierry PROCIDA, Marie-France RAINVILLE, Serge REDER, Jean-Noël RIOS, Sophie ROULLE, André SAUZEDE, Guy SCHRAMM, Jean-Rémy SOLANA, Jean-Marc SOULAS, Joël TENA, Jean-Michel TEULADE, Gilles TIXADOR, Frédéric TOUZELLIER, Gilles TRAUJLET, Lucien VIGOUROUX, Joël VINCENT, Muriel VOLLE-ROGEL, <i>Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé(e)s ou absent(e)s</i>	
Sièges : 88 Membres en exercice : 88	

1/3

Monsieur, Philippe GRAS Président, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-9, relatif aux délégations de fonctions ;

Vu le Code de l'Environnement, et notamment ses articles L. 212-3 à L. 212-7 ;

Vu la Loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-247-2 du 4 septembre 2002 fixant le périmètre du schéma de cohérence territoriale du Sud du Gard modifié par l'arrêté n° 2013-045-0007 en date du 14 février qui voit son périmètre passer de 75 à 81 communes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-298-6 du 25 octobre 2002 portant création du syndicat mixte du S.CO.T. du Sud du Gard ;

Vu la délibération n° 2006-09-19-02 en date du 19 septembre 2006 arrêtant le projet du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard ;

Vu le courrier en date du 14 mars 2017, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.) du Gard lance le renouvellement des membres de Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. de la Camargue Gardoise et demande à l'organe délibérant du Syndicat mixte du S.CO.T. de procéder à la désignation d'un représentant à la C.L.E. ;

Considérant la nécessité d'élire au sein du Conseil syndical du S.CO.T. du Sud du Gard un représentant délégué titulaire pour être membre de la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. de la Camargue Gardoise ;

Considérant la nécessité de désigner **un représentant** du S.CO.T. Sud Gard qui siègera à la nouvelle C.L.E. de la Camargue Gardoise, au titre du collège des collectivités territoriales ;

Considérant ainsi les candidatures de :

Monsieur Jean Noel RIOS

Il est procédé à l'élection :

DECIDE, à l'unanimité

Exprimés : **28** (dont 8 pouvoirs)

Pour :**28**.....

Contre :0.....

Abstention :0.....

Par conséquent, a été élu à l'unanimité en séance,

Monsieur Jean Noel RIOS en tant que titulaire, représentant le Syndicat Mixte du S.CO.T. du Sud Gard, au siège de la C.L.E. de la Camargue Gardoise.

Le Président du Syndicat Mixte
du S.CO.T. du Sud Gard



Philippe GRAS
Maire de Codognan
Vice-Président de Rhône-Vistre Vidourle

